

Intitulé de l'UE	Communication en langue néerlandaise III
Section(s)	- (2 ECTS) Bachelier en Droit Cycle 1 Bloc 2

Responsable(s)	Heures	Période
Hélène VANCOPPENOLLE	25	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Néerlandais juridique I	25h	Hélène VANCOPPENOLLE

Prérequis	Corequis

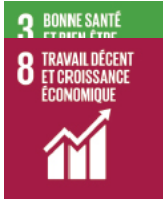
Répartition des heures
Néerlandais juridique I : 12.5h de théorie, 12.5h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Néerlandais juridique I : Français, Néerlandais

Connaissances et compétences préalables

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer : écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe <ul style="list-style-type: none"> ◦ Rendre accessible l'exploitation des données juridiques dans un souci de vulgarisation ◦ Pratiquer avec diplomatie l'observation, l'empathie et l'écoute active • Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au bachelier en droit <ul style="list-style-type: none"> ◦ Effectuer des recherches juridiques sur différentes formes de supports ◦ Utiliser la terminologie juridique en français et dans au moins une autre langue. ◦ Utiliser les outils de l'informatique • Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique <ul style="list-style-type: none"> ◦ Développer un esprit de synthèse • S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et tâches liées à sa mission. <ul style="list-style-type: none"> ◦ Organiser son travail afin de respecter les délais

Objectifs de développement durable
<p>Bonne santé et bien être Objectif 3 Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3.4 D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être.



Travail décent et croissance économique

Objectif 8 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

- 8.6 D'ici à 2020, réduire considérablement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation.



Paix, justice et institutions efficaces

Objectif 16 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

- 16.4 D'ici à 2030, réduire nettement les flux financiers illicites et le trafic d'armes, renforcer les activités de récupération et de restitution des biens volés et lutter contre toutes les formes de criminalité organisée.

Acquis d'apprentissage spécifiques

A la fin du quadrimestre, l'étudiant sera capable de :

- comprendre des textes sur des thèmes abordés dans le cours;
- s'exprimer à l'écrit et à l'oral sur les sujets abordés dans le cours (*voir détail dans le syllabus*) ;
- comprendre, traduire, retranscrire des documents sonores en rapport avec les thèmes étudiés dans le cours ainsi que des bulletins d'informations traitant de l'actualité ;
- rédiger un texte simple et cohérent sur les sujets vus au cours ;
- distinguer « het-woorden » et « de-woorden », accorder l'adjectif, utiliser des relatives.

Contenu de l'AA Néerlandais juridique I

Dossiers

Le cours se présente sous forme de dossiers qui abordent des thèmes juridiques. Il comporte des exercices relatifs aux 4 compétences linguistiques visées: compréhensions à l'audition, à la lecture et exercices oraux et écrits.

- 1: Criminaliteit
- 2: Euthanasie
- 3: Sociale zaken en fraude

Grammaire

Nous aborderons les points de grammaire suivant : les déterminants, l'adjectif et les relatives.

Audition

Le cours comprend de nombreux exercices d'audition, principalement sur base de bulletins d'information (Flandre et Pays-Bas).

Zelfstudie

- **Grammatica** : Des exercices formatifs obligatoires sont à préparer sur la plateforme HEH eCampus entre le 20 décembre et la date de l'épreuve de grammaire (janvier).
- **Nieuwsberichten** : Afin d'entraîner la compétence « compréhension à l'audition » et de réviser leur vocabulaire, les étudiants sont invités à préparer chaque semaine sur la plateforme HEH eCampus un bulletin d'information traitant de l'actualité.

Méthodes d'enseignement

Néerlandais juridique I : cours magistral, approche interactive, approche avec TIC, zelfstudie (autonomie)

Supports

Néerlandais juridique I : syllabus, notes de cours, notes d'exercices, activités sur eCampus

Ressources bibliographiques de l'AA Néerlandais juridique I

- Articles issus de la presse flamande et néerlandaise
- Documents audio issus des média flamands et néerlandais
- Taalnet 1
- Taalnet 2

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note globale à l'UE
Langue(s) d'évaluation	Français, Néerlandais
Méthode d'évaluation	<p><u>Zelfstudie</u></p> <ul style="list-style-type: none">• « Nieuwsberichten » (5 %) (non remédiable)• Oefenen met grammatica (5 %) <p><u>Lecture, expression écrite, vocabulaire (hors session) :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• test 1 (15 %)• test 2 (15 %)• test 3 (15 %) <p><u>En session</u></p> <ul style="list-style-type: none">• test de compréhension à l'audition (15 %)• test oral (15 %)• test de grammaire (15 %) <p><i>L'étudiant(e) doit présenter toutes les épreuves. Toute absence doit obligatoirement être justifiée par certificat médical dans les 48 heures (à envoyer par mail au professeur).</i></p> <p>Rattrapage</p> <p>Si l'étudiant(e) n'obtient pas une moyenne de 50 % en note globale, il/elle ne sera tenu(e) de représenter que les compétences en échec, et ce lors de la seconde session. Les notes des parties déjà réussies sont alors reportées. En cas d'échec global, l'étudiant(e) peut représenter toutes les épreuves s'il/elle le souhaite.</p> <p>Les notes des "nieuwsberichten" sont reportées (non remédiable).</p>
Report de note d'une année à l'autre pour l'AA réussie en cas d'échec à l'UE	
Néerlandais juridique I : non	

Année académique : **2024 - 2025**